## RAPPORT DE COMMENCEMENT POUR LE BURKINA FASO

- Les participants sont priés de soumettre le Rapport de commencement, incluant les éléments suivants à Mme Hiraoka (tbicttp@jica.go.jp) d'ici le 31 août 2016. (Certains des éléments sont inclus dans le questionnaire que vous devrez présenter avec le formulaire de demande.)
- Le rapport devra être dactylographié en Anglais ou en Français sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir un maximum de 5 pages.
- Les participants seront priés de faire une présentation (de 10 à 15 minutes) sur le Rapport au Japon. Veuillez préparer du matériel pour votre présentation, comme l'utilisation de Power Point par exemple.
- Nous vous recommandons d'amener avec vous des photographies, des statistiques agricoles et d'autres matériels de référence.
- A la fin du cours, les participants élaboreront un Plan d'action pour résoudre les difficultés décrites dans le Rapport.

## I. Information de base

Nom	BIKIENGA Boubacar			
Pays	Burkina Faso			
Organisation	Organisation Comité Interprofessionnel du riz du Burkina (CIR-B)			
Position	Secrétaire Exécutif			

Nom	PALE Remy
Pays	Burkina Faso
Organisation	Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SP/CPSA) - Ministère de l'agriculture
Position	Chargé d'études

II. <u>Situation actuelle relative à la mise en œuvre des Plans d'action pour l'alignement PDDAA-</u> SNDR dans votre pays, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

Pour la mise en œuvre du plan d'action formulé lors de la formation à Tsukuba de 2015 pour l'alignement PDDAA-SNDR, le taux de réalisation est de 43%. En effet, 4 problèmes ont été identifiés dans la mise en œuvre de la SNDR au Burkina Faso à savoir (i) Absence d'une équipe technique de coordination des activités de la SNDR, (ii) Faible Capitalisation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SNDR, (iii) Insuffisance de la promotion de la SNDR et (iv) Faible mise en œuvre de la SNDR. Pour résoudre ces problèmes, 14 actions avaient été identifiées dont 6 ont été mise en œuvre.

(1) Devoirs de votre organisation en général, dans la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures en particulier, et la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)

- Parmi les missions principales du CIR-B, on note la contribution à l'identification des politiques et stratégies pour la promotion de la riziculture. Il conduit également des plaidoyers pour la défense des intérêts des acteurs de la filière riz. Le CIR-B est membre de la Task force et dispose de plans d'action dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation du riz.
- Le SP/CPSA est une structure de conception et de coordination des politiques, stratégies et plans d'actions de développement du secteur rural. Elle n'est pas une structure de mise en œuvre et ne joue pas un rôle spécifique dans la planification opérationnelle des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures.
- (2) Devoirs de votre département en général, dans la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures en particulier, et la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)

Le CIR-B et le SP/CPSA ne sont pas des structures d'opérationnalisation et de mise en œuvre des politiques et stratégies. Ils assurent la formulation, l'orientation, la coordination et le plaidoyer des actions de développement de la filière riz et des politiques du secteur rural.

- (3) Devoirs de vous-même en général, dans la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures en particulier, et la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
  - > BIKIENGA Boubacar : En tant que secrétaire exécutif, j'ai la charge de mettre en œuvre les programmes, de coordonner les activités avec les différents maillons de la filière riz et de représenter le CIR-B dans les rencontres avec les partenaires.
  - ➤ PALE Remy: Je suis chargé de la coordination du processus de formulation du PNSR II qui est la déclinaison pays de ECOWAP et de PDDAA. Je veuille à la prise en compte effective des priorités nationales dans ce document unique de planification dont la chaine de valeur riz.
- (4) Avez-vous participé à la formulation/mise en œuvre de la SNDR ou tout autre activité en lien avec la CARD dans votre pays ? Veuillez lister tous les évènements de la CARD/SNDR auxquels vous avez participé,

N°	Eléments	BIKIENGA Boubacar	PALE Remy
a)	Réunions générales de la CARD	Non	Non
b)	Ateliers régionaux de formulation de la SNDR	Oui	Oui
c)	Visite de formation à Nairobi	Non	Non
d)	Participation à la semaine de travail de la CARD en tant que membre central/à temps complet de la Task Force de la SNDR, de la Task Force des semences, de la Task Force de la mécanisation	Non	Oui
e)	Autres réunions sur la consultation/validation et le lancement de la SNDR, de la stratégie de développement des semences, et/ou de la stratégie de mécanisation	Oui	Oui

## III. Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même

- (1) En consultant le point focal de la CARD dans votre pays, veuillez décrire brièvement les accomplissements et les activités en cours concernant la mise en œuvre de la SNDR et d'autres activités en lien avec la CARD.
  - > Renouvellement de la task-force du Burkina Faso ;
  - > Création d'une cellule technique en charge de la mise en œuvre efficace de la SNDR ;
  - > Examen et validation du document de stratégie de la semence riz ;
  - Mobilisation des ressources financières auprès du Ministère en charge de l'agriculture ;
  - Rencontres d'informations et de sensibilisation des autorités du ministère en charge de l'agriculture.
- (2) En consultant le point focal de la CARD dans votre pays, veuillez décrire brièvement les accomplissements, les activités en cours et les défis concernant le développement du secteur rizicole en général dans votre pays.
  - Mobilisation de ressources de ressources complémentaires pour le fonctionnement du noyau dur de la Task force
  - Suivi et capitalisation des résultats de la mise en œuvre de la SNDR;
  - Organisation d'un atelier pour l'actualisation des notes conceptuelles existantes et élaboration d'une nouvelle note conceptuelle sur l'amélioration de la qualité de riz et l'appui à la commercialisation;
  - > Production des notes conceptuelles sous format de diffusion
  - > Organisation d'une semaine de travail pour la formulation des notes conceptuelles semence riz (avec l'appui de la CARD/JICA)
  - Plaidoyer auprès des directions générales, des projets et programmes pour la prise en compte des actions de la SNDR dans leur programmation;
  - > Diffusion des notes conceptuelles auprès des partenaires au développement en vue de susciter leur financement.
- IV. <u>Situation actuelle concernant la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz, le stockage, le transport et des infrastructures</u>
- (1) Veuillez décrire comment le riz produit au niveau national est généralement traité dans votre pays.
  - a. Qui fait le séchage (ex. agriculteurs, coopératives),
  - Le séchage est fait par chaque agriculteur propriétaire de son stock. Les unités de transformation de riz également font le séchage lorsqu'elles constatent que le taux d'humidité du paddy acheté est élevé.
  - b. Comment le séchage est-il fait (ex. au soleil, en machine),

    Le séchage est fait essentiellement au soleil avec des bâches ou sur s
  - Le séchage est fait essentiellement au soleil avec des bâches ou sur des aires de séchage communautaires.
  - c. Qui moud le riz (ex. moulins privés, coopératives, agriculteurs), Il existe des moulins villageois privés, des décortiqueuses communautaires (coopératives) et des unités privées de transformation de riz.

d. Avec quelles machines (ex. avec une capacité de moulage de riz de 3 tonnes/heure, moulage à la main),

Les modèles de décortiqueuses les plus utilisés sont la SB-30 (800-900 Kg /heure), la 15/15 (600-700 kg/heure). Quelques rares transformateurs au nombre de 3 ou 4 utilisent la chaine complète de transformation (2,5 tonnes/heure). Il existe aussi des moulins villageois de faible capacité (1 à 2 tonnes/jour).

e. qualité du traitement (ex. forte proportion de riz brisé, des cailloux sont mixés avec le riz).

Taux de décorticage : riz blanc (62%) riz étuvé (65%). A noter que la plupart des unités ne dispose pas de système d'épierrage et leur produit contient très souvent quelques cailloux et de paddy non décortiqué.

- f. coût du traitement (ex. coût de moulage élevé en raison des faibles capacités des moulins)
  - > 15 000 F/tonne pour la prestation de service avec les particuliers
  - > 25 000 F/tonne dans le cas des prestations entrant dans le cadre des marchés publics
- (2) Veuillez décrire comment le riz produit au niveau national est généralement stocké dans votre pays.
  - a. Où le riz paddy est-il stocké (ex. à la ferme, à l'entrepôt du moulin à riz),
  - Le paddy est stocké dans les magasins des coopératives et des unités de transformation, quelque fois dans les maisons d'habitation (cas des plaines rizicoles où la collecte primaire est faiblement mise en œuvre)
  - b. où le riz mouliné est-il stocké (ex. à l'entrepôt du moulin à riz, à l'entrepôt du grossiste), Le riz décortiqué est stocké dans les magasins des unités de transformation, des commerçants grossistes et détaillants
  - c. quelles sont la capacité et la qualité du stockage (ex. très peu de lieux de stockage ont l'air conditionné et le contrôle de l'humidité,

Une étude conduite en 2014 a révélé que 78% des unités de décorticage n'ont pas d'aire de séchage, de magasins de stockage de paddy et de magasins de stockage de riz décortiqué. Le non-respect des normes de stockage (aération et taux d'humidité) compromettent quelque fois la qualité du riz. Les difficultés d'écoulement occasionnent des coûts supplémentaires de stockage.

- d. la plupart des lieux de stockage ont un bon système de ventilation,
- e. la gestion du stockage n'est pas satisfaisante ce qui augmente le coût du stockage, nombre insuffisant de lieux de stockage).
- (3) Veuillez décrire comment le riz produit au niveau national est transporté dans votre pays.
  - a. Qui transporte le riz (ex. meuniers, vendeurs, agriculteurs), Le transport est une prestation de service. Son coût est supporté par l'acheteur qui est soit le transformateur ou le commerçant. Le producteur supporte le transport de son paddy du champ au magasin ou à la maison

b. quelle est la condition des routes (ex. les routes principales sont bonnes mais les routes de campagne sont en mauvais état),

Toutes les voies reliant les bassins de production aux zones de consommation ne sont pas bitumées. Les conditions de transport sont de ce fait difficiles.

c. quelle est la capacité de transport (ex. manque de camions, la capacité des camions est généralement petite),

Selon le règlement 14 de l'UEMOA adopté en 2005, les camions semi-remorque ne peuvent pas transporter plus de 30 tonnes sur les routes de l'espace.

- d. coût du transport (ex. il est élevé à cause des mauvaises conditions des routes et de la distance aux marchés),
- Transport interne de paddy dans une plaine (manutention comprise) =150F/le sac (80 kg environ)
- > Transport du bassin de production vers les centres de transformation ou commerciaux :
  - distance de 100 km=6 000 F/tonne
  - distance de 150 à 200 km=8 500 F/tonne
  - distance supérieure à 400 km= 13 500 F/tonne
- e. distance aux marches (ex. le coût du transport est trop élevé pour envoyer du riz aux marchés depuis les zones de production éloignées,
- f. la distance entre les principales zones de production de riz et la capitale est suffisamment courte)
- (4) Veuillez décrire comment le riz produit au niveau national est vendu et promu dans votre pays.
  - a. Qui fait le marketing (ex. détaillants, grossistes, gouvernement, coopératives),
     Les structures comme le CIR-B, le ministère du commerce, de l'agriculture organisent des journées promotionnelles, des foires et des bourses du riz qui sont des occasions de promotion du riz
    - Quelques entreprises (transformation, commercialisation) disposent de plan marketing et font passer des spots dans les médias.
  - b. y a-t-il une stratégie de marque, si oui, comment la stratégie de marque est-elle exécutée (ex. emballage, publicité),

Les marques les plus connus des consommateurs sont : Riz cheval, riz noogo, riz de Bagré, riz étuvé de Bama, riz du Sourou qui correspondent à l'indication géographique des grandes plaines rizicoles du pays

c. où le riz est-il vendu (ex. marché central de vente en gros, marchés locaux, vente au détail en supermarché)

Le riz du Burkina est vendu dans les boutiques, les supermarchés et dans les marchés locaux. En 2015, le CIR-B a recensé 85 points de vente de riz à Ouagadougou et 34 à Bobo-Dioulasso et en a fait une cartographie.

Il faut noter également que la société nationale de gestion des stocks de sécurité (SONAGESS) dispose de points de vente du riz dans la plupart des communes du pays dans le cadre de la politique de soutien aux plus démunis.

- (5) Veuillez lister les défis dans le traitement du riz, le stockage, le transport et le marketing dans votre pays.
  - Réduction de pertes après récoltes
  - Disponibilité d'opérateurs qualifiés pour le décorticage
  - Accessibilité aux équipements performants
  - Respect des normes de qualité (construction des magasins, stockage, emballage etc.)
  - Compétitivité sur le marché
- (6) Veuillez décrire comment le traitement, le stockage et les infrastructures de marketing sont opérés dans votre pays
  - a. (ex. qui fait la planification, qui fait la mise en œuvre, qui fait l'opération, y a-t-il un cadre légal, y a-t-il un cadre de politiques)

Il existe la norme Burkinabè (NBF 01-008 : 2006) sur le traitement et la spécification du riz au Burkina elle est méconnue et n'est pas appliquée. L'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) est sur le point de finaliser une norme présentant les lignes directrices pour la conception des magasins de stockage des produits agricoles ainsi que des recommandations permettant de réaliser un bon stockage.

(7) Veuillez lister les défis dans la planification, la mise en œuvre et l'opération du traitement et des infrastructures de marketing dans votre pays.

Les défis majeurs pour le Burkina dans ce domaine sont :

- > la promotion d'une mécanisation maîtrisée tout le long de la chaine de valeur pour intensifier les opérations, améliorer la qualité du riz produit et commercialisé
- > la capitalisation et la diffusion des technologies appropriées de transformation du riz pour dynamiser le secteur agroalimentaire et susciter la création d'emplois
- (8) Veuillez décrire votre idée provisoire afin de résoudre les défis mentionnés dans la question précédente (7) ou d'améliorer la situation actuelle.
  - > Améliorer la qualité de la formation professionnelle
  - > Promouvoir les recettes à base de riz
- (9) Veuillez décrire le cas (s'il y a lieu) où le traitement du riz, le transport et le marketing sont effectués d'une manière bien organisée et efficace dans votre pays. (Emplacement, parties prenantes, mécanisme de coordination et d'opération, cadre de politiques/légal, rôles du gouvernement, etc.)

Deux entreprises de transformation (UDIRBA plus à Bagré et RWB à Bobo-Dioulasso) se démarquent du lot et sont dans une démarche qualité. Elles s'essayent dans l'agriculture contractuelle qui leur permet de tisser des liens d'affaire avec les acteurs intervenant dans la filière pour maitriser la production et satisfaire leur marché